

Résultat 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Donations et soutiens	75 800,00	41 000,00
Contribution Loterie Romande (VS)	60 000,00	10 000,00
Autres donations et soutiens	15 800,00	31 000,00
Contributions du secteur public	345 500,00	360 000,00
Confédération	300 000,00	300 000,00
Canton (Valais)	45 500,00	59 500,00
Communes	-	500,00
Honoraires perçus	822 262,91	760 949,70
Recettes diverses	-	12 455,41
+ Utilisations / - Allocations des fonds affectés	96 248,81	-153 196,58
Total produits	1 339 811,72	1 021 208,53
FRAIS GÉNÉRAUX		
Charges de personnel	1 009 735,85	891 019,45
Salaires bruts	848 811,70	747 942,00
Prestations des assurances sociales	-25 624,15	-2 537,85
Charges sociales	153 299,70	130 648,70
Frais de déplacement et représentation	16 777,93	12 686,80
Prestations de travail de tiers / civilistes	11 756,10	-
Autres charges de personnel	4 714,57	2 279,80
Charges d'exploitation	311 351,16	238 688,97
Frais externes	268 312,15	185 374,65
Charges de locaux et d'administration	19 327,00	17 831,17
Charges de communication	12 866,61	19 450,85
Honoraires	10 845,40	16 032,30
Total frais généraux	1 321 087,01	1 129 708,42
Résultat d'exploitation	18 724,71	-108 499,89
+ Produits financiers	4 593,15	5 365,81
./. Charges financières	-1 546,52	-1 701,78
+ Plus / - Moins-values boursières	-71 396,65	38 042,52
Résultat final	-49 625,31	-66 793,34

Bilan au 31 décembre 2022

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF		
Actif circulant	612 744,95	631 631,64
Liquidités	145 592,00	264 513,00
Créances résultant de prestations	436 318,55	354 705,25
Autres créances à court terme	1 428,20	1 464,29
Comptes de régularisation des actifs	29 406,20	10 949,10
Actif immobilisé	426 927,87	498 324,52
Immobilisations corporelles	1,00	1,00
Immobilisations financières	426 926,87	498 323,52
Total actif	1 039 672,82	1 129 956,16
PASSIF		
Engagements à court terme	114 643,12	59 052,34
Dettes résultant de livraisons et de prestations	52 559,91	27 876,05
Autres dettes à court terme	4 932,09	13 136,29
Comptes de régularisation des passifs	57 151,12	18 040,00
Capital des fonds	310 815,50	407 064,31
Capital de la fondation	614 214,20	663 839,51
Capital de base	120 000,00	120 000,00
Capital lié	424 000,00	424 000,00
Capital libre	70 214,20	119 839,51
Total passif	1 039 672,82	1 129 956,16

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux et annexe) de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) à Sion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au bureau de la fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 26 mai 2023 / cro-m

INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Le chef de service :



Peter Schnyder
Expert-réviseur agréé

La réviseure responsable :



Christine Roux
Experte-réviseure agréée

Annexe

Comptes annuels 2022
(bilan – compte de résultat – tableau de variation des capitaux – annexe aux comptes annuels)